



Couvertures santé internationales pour vous et votre famille

**Assurance santé internationale,  
assurance voyage et assurance  
santé locale.**

## Quelles différences ?

Vous vous installez à l'étranger pour quelques mois ou quelques années et vous n'êtes pas sûr des options qui s'offrent à vous concernant l'assurance santé. Nous vous expliquons les différences entre chaque type d'assurance.

**Allianz  Care**



# AI-JE BESOIN D'UNE ASSURANCE SANTÉ INTERNATIONALE OU D'UNE ASSURANCE VOYAGE ?

Ce qui est assuré est différent, et la durée de couverture n'est pas la même non plus. Voici un résumé de chaque type d'assurance.



## Assurance santé internationale

C'est une assurance santé à l'année, valide dans de nombreux pays, pour vous et votre famille.



## Assurance voyage

Prend en charge les vacances ou les vols annulés/retardés, la perte d'effets personnels comme les bagages ou les passeports, et offre une couverture limitée des frais médicaux.

Les personnes qui :

- vivent à l'étranger pour quelques mois ou quelques années pour le travail, les études ou le mode de vie.
- sont basées dans leur pays d'origine, mais passent de longues périodes à l'étranger chaque année pour leur travail ou selon leur mode de vie.
- sont basées dans leur pays d'origine, mais veulent pouvoir être soignées à l'étranger car elles pensent que la qualité des soins y est meilleure que dans leur pays.

Des consultations de tous les jours avec un médecin ou un dentiste, pour vous ou votre famille. Des bilans de santé pour identifier un problème éventuel avant qu'il ne s'aggrave. Des soins planifiés, comme une hospitalisation pour un accouchement ou une dialyse rénale. Ainsi que des soins imprévus comme une opération suite à un accident ou un AVC.

La prime par personne se situe entre 200 € et 4 000 € par mois. Tout dépend de l'âge et de l'état de santé des personnes couvertes, et du niveau de couverture et de la zone de couverture choisies.

Fréquent. La plupart des gens utilisent leur assurance santé au moins deux fois par an. Pensez aux consultations chez le médecin ou les bilans dentaires, sans prendre en compte les autres soins.

**QUI**  
l'utilise ?

Les personnes qui vont en vacances ou effectuent des voyages de courte durée (d'une à plusieurs semaines).

**QUELLE**  
couverture ?

Bagages/papiers perdus, voyages annulés ou en retard, et soins imprévus lorsque vous êtes en vacances ou en voyage (par exemple, si vous vous cassez la jambe en faisant du ski). Cette couverture médicale prend en charge les urgences médicales pendant le voyage. Elle ne prend pas en charge les autres frais médicaux du reste de l'année, comme les consultations chez le médecin ou une hospitalisation pour un accouchement.

Donnez-moi une  
idée du

**PRIX**

Vous pouvez prendre une couverture pour un seul voyage, ou pour plusieurs si vous envisagez de voyager ou de partir en vacances plusieurs fois pendant l'année. La prime d'assurance pour un seul voyage en Europe, pour une personne en bonne santé d'une vingtaine d'années, devrait être d'environ 24 à 34 € par voyage. Pour une assurance multi-voyages en Europe pour la même personne, la prime devrait se situer entre 36 € et 60 € à l'année. Tout dépend du nombre de personnes à assurer par la police, de leur âge, du niveau de couverture choisi, de la destination et de la durée des voyages.

**USAGE**

Occasionnel. Une couverture pour les voyages annulés ou les bagages perdus est pratique, mais ce n'est pas le type d'assurance que l'on utilise plusieurs fois par an.

Donc si vous partez en vacances ou voyagez pour une courte durée, pensez à l'assurance voyage. Si vous partez vivre à l'étranger pour quelques mois ou quelques années, envisagez l'assurance santé internationale. Selon votre situation, vous pourrez avoir les deux assurances en place à certains moments.

# POURQUOI CHOISIR L'ASSURANCE SANTÉ INTERNATIONALE

Les personnes qui choisissent l'assurance santé internationale le font pour les raisons suivantes :



Ces personnes ont tendance à voyager dans d'autres pays. L'un des avantages principaux d'une couverture santé internationale est la possibilité d'être soigné dans différents pays.

La plupart du temps, nos clients choisissent la zone de couverture « Mondiale à l'exception des États-Unis » ou « Mondiale ». Si un expatrié rentre dans son pays d'origine pour rendre visite à ses proches, puis se rend ensuite dans un autre pays, il sera couvert dans les deux pays (à condition que ceux-ci se trouvent dans la zone de couverture).



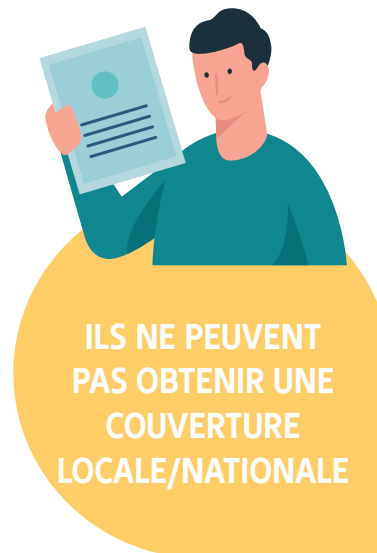
En règle générale, une couverture santé internationale offre un niveau de couverture supérieur à une couverture locale. Par exemple, une bonne couverture santé internationale prend en charge les évacuations et les rapatriements.

Si un traitement médical nécessaire n'est pas disponible sur place, la personne pourra être rapatriée vers son pays d'origine, ou évacuée vers un établissement médical dans un autre pays.



En choisissant une couverture santé locale dans le pays d'expatriation, les documents de la police ainsi que les services d'assistance téléphonique seront probablement dans la langue locale, que tous les expatriés ne parlent pas forcément.

Une assurance santé internationale offre des services et un soutien dans de nombreuses langues, qu'il s'agisse des documents de police, du service d'assistance téléphonique ou de la gestion des traitements avec les hôpitaux.



Dans certains cas, si la personne n'a ni la nationalité ni un visa de séjour permanent dans le pays où elle se rend, la réglementation locale peut l'empêcher de bénéficier d'une assurance santé locale ou de s'affilier au régime national.



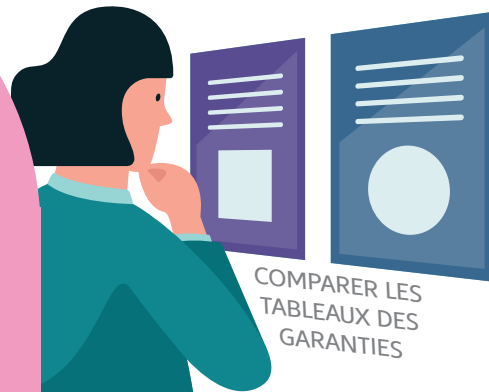
Les assurances santé internationales sont adaptées aux besoins de personnes qui ont l'intention de vivre dans plusieurs pays au sein d'une zone de couverture.

Ils ont ainsi accès aux soins en utilisant la même couverture d'assurance santé dans chaque pays.

La carte européenne d'assurance maladie (CEAM) garantit un accès aux soins nécessaires dans les établissements publics des 28 pays de l'UE, ainsi que de l'Islande, du Liechtenstein, de la Norvège et de la Suisse, pendant un séjour temporaire. Ces cartes gratuites sont disponibles auprès de votre assurance santé nationale. Sachez cependant que la CEAM ne couvre pas les soins dans les établissements privés ou les rapatriements, et ne garantit pas des soins gratuits dans les établissements publics. Vous ne serez pas non plus couvert dans les établissements publics si vous voyagez dans un autre pays de l'UE uniquement pour vous faire soigner.

En dehors des accords régionaux tels que ceux de la CEAM, les polices d'assurance santé nationales sont généralement conçues pour être utilisées sur le territoire national uniquement. À l'instar d'une assurance voyage, les urgences à l'étranger peuvent être prises en charge. Mais si vous avez l'intention de vivre dans un autre pays, vous ne serez pas couverts pour les soins de tous les jours ou les traitements planifiés et imprévus pendant le reste de l'année.

Et si je décide de prendre une police d'assurance santé nationale dans le pays où je déménage ?



Est-ce que mon assurance santé nationale peut me couvrir à l'étranger ?

C'est tout à fait possible, et généralement moins cher qu'une police d'assurance santé internationale. Mais gardez à l'esprit les raisons pour lesquelles le prix est plus bas. Le niveau de couverture est généralement plus bas qu'avec une assurance santé internationale, veillez donc à bien comprendre et accepter ce qui est couvert ou non.

Comparez le niveau de couverture de la couverture nationale avec une couverture internationale. Presque toutes les couvertures d'assurance santé, nationales ou internationales, contiennent un tableau des garanties. C'est la façon la plus simple d'obtenir un résumé de ce qui est pris en charge. Vérifiez la liste des garanties, les montants maximum que l'assureur prendra en charge, s'il y a des plafonds ou limites aux remboursements pour certains soins, quels sont les montants des franchises, etc. En outre, les couvertures santé locales ne prennent généralement en charge que les soins reçus sur le territoire national. Vous ne bénéficierez pas d'une couverture dans de nombreux pays, que vous pourriez avoir avec une assurance santé internationale.

Sachez que dans certains cas, si vous n'avez ni la nationalité ni un visa de séjour permanent dans le pays où vous déménagez, la réglementation locale en matière de santé pourrait vous empêcher de bénéficier d'une assurance locale ou de vous affilier au régime national.



Le but de la série « Plain Talking » est de fournir des informations utiles et claires dans un langage simple. Les informations ne peuvent s'apparenter à un avis professionnel et nous ne pouvons être tenus responsables des actions prises sur la base de ce contenu. Les informations se rapportent à nos couvertures santé internationales pour les particuliers et leur famille. Les conditions générales s'appliquent et vous pouvez les consulter [ici](#).